AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-5-72 313350

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS

C. C. P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL 25 Francs

Supplément N° 2 au Bulletin Technique n° 140 — 15 MAI 1972 — 16 -

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Des projections d'ascospores sont toujours observées. De nouvelles taches sortent dans les vergers insuffisamment protégés.

En conséquence, il y a lieu de renouveler le traitement conseillé dans le Bulletin du 4 Mai dans tous les cas où celui-ci aura été lessivé par les averses orageuses plus ou moins abondantes suivant les régions.

PUCERONS - ACARIENS

Malgré les conditions climatiques peu favorables, on observe la présence de ces ravageurs dans de nombreux vergers. Il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans notre précédent Bulletin.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les premiers adultes ont été observés. Toutefois il est encore trop tôt pour intervenir. Il est conseillé d'attendre un nouvel avis de la Station.

MOUCHE DE LA CERISE

Les premières mouches ont été observées le 10 Mai au BLANC (Indre) et le 14 Mai à ORLEANS.

Tous les produits homologués ou en autorisation provisoire de vente et mentionnés dans la liste qui a été remise à chaque abonné ayant une action en profondeur, le premier traitement pourra être effectué entre le 25 et le 31 Mai en respectant la législation concernant l'emploi des produits antiparasitaires.

Nous précisons que le DIAZINON, le FENTHION, les OLEOPARATHIONS, sont autorisés jusqu'à 15 jours avant la récolte, le DIMETHOATE, le FORMOTHION peuvent être utilisés jusqu'à 7 jours avant la récolte, l'ENDOTHION ne peut pas être employé à moins de 21 jours avant la récolte.

CYLINDROSPORIOSE (ANTHRACNOSE) DU CERISIER

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à cette maladie qui peut occasionner de graves dégâts en provoquant une chute prématurée du feuillage. Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : DOGUADINE (90 g/hl), FOLPEL (100 g/hl), MANEBE (160 g/hl), OXYQUINOLEATE DE CUIVRE (sauf en pépinières) (50 g/hl).

Le traitement pourra être conjugué avec celui dirigé contre la Mouche de la cerise.

VIGNES

ARAIGNEES ROUGES

Malgré des conditions climatiques peu favorables, les éclosions des oeufs d'hiver semblent pratiquement terminées et l'on peut observer parfois des pullulations importantes sur la jeune végétation. Il y a donc lieu de surveiller les vignes afin d'intervenir le cas échéant.

PYRALE

Ce ravageur est en nette extension dans de nombreuses régions. Il fait des dégâts en dévorant les feuilles qu'il rassemble au moyen de fils de soie. En cas de fortes attaques il peut être à l'origine de pertes importantes de récolte.

Les premières chenilles ont été observées. En conséquence il est conseillé de surveiller les vignes afin d'intervenir le cas échéant en utilisant un produit à base de METHOMYL (40 g/hl), ou de MEVINPHOS (50 g/hl), PARATHION ETHYL (25 g/hl), PARATHION METHYL (30 g/hl).

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 215

VERS DE LA GRAPPE

Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à ces ravageurs. Il est encore trop tôt pour intervenir.

BLACK-ROT - ROT-BRENNER

Les indications données dans notre Bulletin du 4 Mai restent toujours valables et dans les régions où l'on redoute ces maladies la protection des vignes devra être aussi parfaite que possible lors de la prochaine période pluvieuse.

MILDIOU DE LA VIGNE

Les indications données dans notre Bulletin du 4 Mai sont toujours valables et nous demandons aux viticulteurs de surveiller les vignes et de nous envoyer les premières taches qu'ils pourraient observer dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou.

CULTURES LEGUMIERES

PEGOMYIE SUR EPINARD

Les conditions climatiques actuelles ont retardé l'évolution de ce ravageur dont les premiers dégâts ont été constatés depuis quelques temps déjà. Jusqu'à maintenant les pontes déposées ont été peu nombreuses. Si des éclosions importantes étaient constatées il pourrait être prudent d'intervenir avec l'une des matières actives suivantes à la dose homologuée contre la Mouche de la Betterave : FORMETANATE (au moins 30 jours avant la récolte), ENDOTHION (au moins 21 jours avant la récolte), FORMOTHION, AZINPHOS, DIAZINON, FENTHION, PARATHIONS, PHOSALONE (au moins 15 jours avant la récolte), TRICHLORFON, MEVINPHOS (au moins 7 jours avant la récolte).

<u>Dans les cultures dont la récolte est envisagée dans les 7 jours, tout traitement est interdit</u>.

MILDIOU DE L'OIGNON

Les premières manifestations de la maladie sont actuellement observées sur oignons blancs et sur échalotes. En conséquence, il est conseillé d'effectuer un premier traitement dès que possible en utilisant l'une des matières actives suivantes : MANEBE (160 g/hl), PROPINEBE (210 g/hl), MANCOZEBE (160 g/hl).

L'application par pulvérisation pneumatique est préférable.

CRIOCERE DE L'ASPERGE

Des pontes, encore peu nombreuses, ont été déposées dans certaines cultures.

Il est donc nécessaire de surveiller les cultures afin d'intervenir le cas échéant dès l'apparition des premiers dégâts ou des premières larves, en utilisant un produit à base de l'une des matières actives suivantes :

<u>en pulvérisation</u> : LINDANE (20 g/hl), PARATHIONS (30 g/hl).

<u>en poudrage</u> : LINDANE (350 g/ha), PARATHIONS (350 g/ha)

PIERIDE DU CHOU

Les chenilles de ce papillon sont actuellement observées dans quelques cultures. On pourra intervenir, le cas échéant, en utilisant l'une des matières actives suivantes :

<u>en pulvérisation</u> : MALATHION (75 g/hl), PARATHIONS (25 g/hl), PHOSALONE (60 g/hl).

<u>en poudrage</u> : MALATHION, PARATHIONS, PHOSALONE.

Nous rappelons qu'il y a lieu de respecter scrupuleusement la législation en vigueur qui a été précisée dans notre Bulletin technique n° 140 de Mai 1972.

GRANDES CULTURES

PEGOMYIE DE LA BETTERAVE

L'importance des pontes est très variable suivant les régions et les cultures. En conséquence, seule l'observation des cultures permettra de juger de l'opportunité d'un traitement qui se justifie lorsqu'on trouve en moyenne 2 oeufs sur chaque feuille vraie et que les premières galeries sont observées.

On pourra utiliser un des produits mentionnés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

CULTURES CEREALIERES

CECIDOMYIE DES FLEURS DE BLE

Des observations sur les vols des Cécidomyies des fleurs de blé seront réalisées comme l'année dernière, dans un certain nombre de points situés dans les départements d'Eure-et-Loir, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Indre et du Cher.

Les agriculteurs seront informés de l'évolution de ces ravageurs dans les différents points par des communiqués dans la presse quotidienne et au moyen des répondeurs téléphoniques installés dans les stations météorologiques d'ORLEANS-BRICY (Tél. 87-90-65) et de BOURGES (Tél. 24-44-65). Dans ce dernier cas, le communiqué fera suite aux informations sur la prévision du temps et donnera, dès le début de l'après-midi, le résultat des observations faites le matin même.

Les observations concernant ces ravageurs débuteront le 23 Mai.

L'expérience de ces dernières années a montré que les traitements insecticides contre les Cécidomyies des fleurs de blé devaient, généralement, demeurer exceptionnels. La décision ne peut être prise qu'à l'échelon de l'exploitation en tenant compte des facteurs suivants qui doivent être réunis : présence de Cécidomyies en quantité importante, céréale au stade sensible, conditions climatiques favorables à la ponte c'est-à-dire soirées chaudes, humides et calmes.

ARBRES FRUITIERS ET VIGNES

DEGATS DE GRELE

En cas de grêle, il est conseillé d'effectuer un traitement fongicide dans les plus brefs délais afin de désinfecter les plaies et favoriser la cicatrisation.

POMMES DE TERRE

DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE

Des adultes sont observés depuis plusieurs semaines déjà, mais les conditions climatiques ont considérablement limité leur activité. Dans la plupart des cultures les pontes sont très rares.

Un traitement ne doit être effectué que lorsque les larves ont la grosseur d'un grain de blé en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les pluies orageuses observées depuis le réchauffement sensible enregistré au début du mois de Mai ont pu provoquer les premières contaminations dont les manifestations devraient être visibles prochainement. Nous demandons donc à tous les producteurs de nous envoyer, dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou de la pomme de terre, les premières taches qu'ils pourraient observer dans leurs cultures.

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES
DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Un concours est ouvert dans chacun des six départements de la Circonscription "CENTRE". Une prime de 50 Frs et de 30 Frs sera attribuée aux personnes qui auront découvert la première et la deuxième tache de Mildiou.

Afin que l'envoi nous parvienne en bon état de conservation, les feuilles devront être envoyées dans un peu de mousse ou de coton hydrophile légèrement humide. Il est déconseillé d'employer les sacs en matière plastique.

L'envoi devra être accompagné des renseignements suivants :

NOM : ....

PRENOM : ....

ADRESSE : ....

VARIETE ATTAQUEE : ....

IMPORTANCE DE L'ATTAQUE : ....

TRAITEMENTS EFFECTUES : ....

DATE : ....

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"
G. BENAS

P 216